

**Compte-rendu du Conseil Municipal du
Lundi 23 avril 2018 à 20h00
Devant la Mairie puis à la Salle de la Poste
(Convocation du 16/04/2018)**

Étaient présents

Jacques ROBELEY, David BARDOUX, Michel DOUSSOT, Thibaut LACOSTE, Yves LAMARD, Dominique MARTIN, Olivier MASUÉ (arrivé à 20h30), Bernard RAMEAUX, Guillaume PICARD, Marie-Laure PIOTELAT, Aurélien PUTIGNY (arrivé à 21h10), Charles-Henri SERVAN et Pascal VANNIER ;

Étaient absents excusés

Sylvie BONNIN, François DUCRET (donne pouvoir à Jacques ROBELEY) ;

Secrétaire de Séance

Marie-Laure PIOTELAT ;

Dans cette séance, le Conseil Municipal a pris connaissance, discuté, décidé et délibéré des affaires suivantes :

« Ordre du Jour »

Approbation compte-rendu des séances du 19 mars 2018

Pas de remarque, ou observation particulière à ce compte-rendu.

Bâtiments et logements Communaux

▪ **Bâtiment de l'Ancienne cantine et mise aux normes de la chaufferie**

Indique que la pièce de la chaufferie n'est plus aux normes, il convient de murer la fenêtre, de poser un plafond coupe feu en fermacel et de placer un bac de sable avec une pelle.

Indique que des éléments du mur vers le poteau de basket risquent de se détacher. Les Employés Communaux interviendront mercredi pour consolider ces 2 blocs et ils démonteront la toiture et les murs de l'ancienne cantine (à prévoir cet hiver).

▪ **Bâtiment Petit Fernand**

Précise que des devis ont été demandés aux mêmes Entreprises qu'en 2014, c'est-à-dire Joly, Pelletier et Bretin-Tissot pour le 18/05/2018 dernier délai (en attente de réponse).

▪ **Propriété Route du Bourg de Monsieur BUCHER André**

Note qu'un courrier a été envoyé à M. BUCHER (en attente d'une proposition de prix pour la vente).

▪ **Réhabilitation du 1^{er} étage du bâtiment Mairie-École**

Indique que les travaux devraient se terminer début juin (vitrification des parquets semaine 23).

Précise que Maître Christine VERNIER, Notaire à Lons-le Saunier louera, le logement à titre professionnel, pour y installer l'étude annexe de Chapelle-Voland à compter du 1^{er} juillet 2018 au prix décidé au dernier conseil Municipal.

Précise qu'un Diagnostic de Performance Énergétique sera nécessaire pour établir un nouveau bail.

Propose de changer la sonnette de la mairie, de l'école et d'installer un interphone dans les 2 logements.

▪ **Salle de la Poste**

Note que les stores intérieurs ont été installés par l'entreprise KOMILFO de Lons-le-Saunier.

▪ **Logement La Cure T2**

Note le départ du logement de Madame Hélène BOURGEOIS au 16/07/2018. Le logement pourrait être disponible entre le 01/06/2018 et le 16/07/2018. **Délibération**

Précise qu'un Diagnostic de Performance Énergétique sera nécessaire pour établir un nouveau bail.

Renouvellement du Bureau de l'Association Foncière

Rappelle que le Conseil Municipal doit désigner 5 propriétaires pour le renouvellement du bureau de l'AF.

Note que le Conseil Municipal valide les 5 personnes membres de l'AF et qui souhaitent reconduire leur mandat : Yves CORNIER, Dominique MONNIN, Bruno PIOTELAT, Bernard RAMEAUX et Olivier MASUÉ. **Délibération approuvée à l'unanimité**

Note que 7 autres personnes sont intéressées pour devenir Membres mais que l'AF doit en proposer uniquement 5 pour la Chambre d'Agriculture.

Précise que le Maire est membre d'office, en plus des désignations.

Subventions 2018 allouées aux Associations

Délibération approuvée à l'unanimité

Associations	Attributions 2018 (en €)
ADMR	300
APEI du Jura	150
Association Sportive (collège)	50
Centre Léon BERRARD (Cancer)	150
Coopérative Scolaire Chapelle-Voland	700
Foyer Socio-Éducatif (collège)	50
La Bresse Comtoise	150
Œuvre des Pupilles du Jura	100
Paralysés de France	100
TOTAUX	1 750

RODP 2018 - Service Orange

En appliquant le taux plancher voici les correspondances : **Délibération approuvée à l'unanimité**

Libellé	Nombre	Année 2017		Année 2018	
		Taux (plafond)	Somme (en €)	Taux (plafond)	Somme (en €)
Artères souterraines	10.03	38.05	381.64	39.28	393.98
Artères aériennes	20.489	50.74	1039.61	52.38	1073.23
			(1421.25)		(1467.19)
Total (arrondi)			1421.00		1467.00

Sécurité incendie

▪ Réserves incendie

Informe que les citernes des Noirots et de Lamarre ont été remplies par les pompiers de Bletterans, Lons-le-Saunier et Chaussin le 12/04/2018, ainsi qu'une partie de la réserve du Jointout.

Note la demande de devis de piquage à la SAUR pour les 3 citernes.

Rappelle que la réglementation de la défense incendie a été modifiée en juillet 2017. Dans chaque commune, obligation de mettre en place un arrêté - schéma communal de défense extérieure contre l'incendie. Il faut prévoir un inventaire des moyens mis en œuvre pour assurer cette défense et la classification des risques. Le coût de l'étude pour établir ce document est de l'ordre de 2 000.00 €.

Voirie Communale 2018

▪ Effondrement de la voirie à l'Étang Vaillant

Note le second protocole d'accord proposé par l'assurance GROUPAMA avec un devis de 11 500€ HT à partager entre CCBHS et Commune. Ce protocole ne convient pas et une prochaine réunion avec la CCBHS est nécessaire.

▪ Voirie par la CCBHS

Note le compte rendu de la commission voirie par David BARDOUX.

Précise que l'Entreprise BONNEFOY-EFFAGE a été retenue avec une hausse de 24 % des tarifs

▪ Voirie par la Commune

Informe de la commande d'enrobé à froid.

École

▪ Rythmes scolaires 2018/2019 :

Note qu'une réunion de validation pour le retour de la semaine de 4 jours avec les horaires : 8h55-12h et 13h30-16h25 doit avoir lieu prochainement (attente de réponse écrite).

Affaires diverses

▪ Entretien d'évaluation des Agents Communaux

Note que les entretiens d'évaluation seront faits en mai 2018.

▪ Délégué à la Protection des Données

Informe que chaque collectivité a l'obligation de mettre en place un Délégué à la Protection des Données (DPD) à compter du 25 mai 2018. Ce service est inclus dans la cotisation informatique 2018 du SIDEC. Un simple courrier sera adressé au SIDEC afin de désigner Monsieur Sylvain GROBET comme délégué à la protection des données de la Commune.

▪ Dématérialisation des actes d'État Civil et reliures des registres

Note la présentation par Guillaume PICARD de la dématérialisation des Actes d'État Civil obligatoire à partir de 2020. Le Conseil Municipal accepte la nécessité d'effectuer cette dématérialisation avec l'Entreprise NUMÉRIZ et la possibilité de faire des reliures des registres à la CCBHS.

▪ Licence IV de la Commune

Note que la formation de Madame JAILLET, réalisée en 2014, pour l'obtention du permis d'exploiter d'un débit de boisson est valable 10 ans, soit jusqu'en 2024 (si changement de propriétaires, cette formation devra être faite par le nouvel exploitant de la Licence).

Précise que la Licence IV est exploitée et active car Madame et Monsieur JAILLET vendent de l'alcool dans leur commerce (il n'est donc pas nécessaire d'ouvrir un « bar » au moins 7 jours consécutifs tous les 5 ans).

Informe qu'une convention de mise à disposition de la Licence IV sera passée entre la Commune et Madame et Monsieur JAILLET.

▪ **Étang communal**

Note le début des travaux début mai 2018 en fonction des conditions météo.

Note l'obtention de la DETR 2018.

▪ **Compétence sport de la CCBHS**

Note que depuis le 1^{er} janvier 2018, la CCBHS dispose de la compétence sport. Ainsi, il devient nécessaire d'établir une convention de mise à disposition des différents équipements sportifs (stade de football - vestiaire et terrain, enregistré à l'inventaire communal sous le n° 211319991) d'intérêt communautaire entre la Commune et la CCBHS.

Délibération approuvée 9 voix pour, 4 voix contre

▪ **Fête du 13 Juillet 2018**

Note qu'un courrier sera envoyé aux Associations de la Commune (Chasse, Foot, Chorale, Foyer-Rural, Troc 'Idées, les Enfants de la Ch'Pale) pour un appel aux bénévoles.

Arrête les tarifs repas (13€ le repas adulte et 6€ le repas enfant) pour la fête.

Délibération approuvée à l'unanimité

Désigne un régisseur suppléant (Charles-Henri SERVAN) pour la tenue de la régie de recette et d'avancement pour encaisser les produits exceptionnels de la Fête.

Informe qu'une préinscription sera envoyée en même temps que l'annonce de la manifestation.

▪ **Forêt Communale/ ONF/affouage**

Rappelle que la fin de la coupe et l'estimation de la coupe sont arrêtées au samedi 26 mai 2018 à 10h00 en forêt communale (le taillis sera vendu l'an prochain si absence d'affouagistes).

▪ **Fermeture Mairie :**

Le vendredi 11 mai 2018 pour cause de congés.

Les 31 mai, 1^{er} juin et 18 juin 2018 pour cause de formation.

▪ **Informe** que conformément à la réglementation un registre Accessibilité est disponible et consultable en Mairie aux horaires d'ouverture de celle-ci.

▪ **SICTOM** : La tournée de ramassage des ordures ménagères (bacs bleus et gris) du mardi 1^{er} mai 2018 est repoussée au mercredi 2 mai 2018 à partir de 5 h du matin pour les bacs gris et à partir de 12h pour les bacs bleus.

▪ **Matériel communal**

Retient le devis de la SARL GUILLOT pour un taille haie.

▪ **Cartes Avantages Jeunes 2018/2019**

Offre cette carte aux Jeunes de la Commune âgés de 14 à 20 ans (cette année 50 jeunes), sous réserve de leur inscription au préalable en Mairie accompagnée d'un chèque caution de 2€ entre le 22/05/2018 et le 30/06/2018.

▪ **Abri bus :**

Proposition d'implantation au Bourg, à la Darge et aux Blands. Une demande de la DIR de Saint-Germain-du-Bois sera faite pour une implantation éventuelle sur le bord d'une départementale.

▪ **Projet « Arbre des valeurs » - Arbre du Souvenir**

Note que le 11 Novembre 2018 se déroulera la commémoration du centenaire de la fin de la Grande Guerre. A cet effet, Le Souvenir Français propose à chaque Commune de planter un ou plusieurs arbres (magnolia et pommier sur la place devant le cimetière).

▪ **Fleurissement :**

Rappelle que la plantation des fleurs se fera le samedi 12 Mai 2018 à 9h00.

▪ **Rappelle** la modification de fréquences de la TNT le 23 mai prochain. Les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par antenne râteau devront effectuer une recherche de chaînes.

▪ **Compte-rendu** du Syndicat de la Brenne par Olivier MASUÉ, ce syndicat est prolongé jusqu'en 2020 (une étude sera lancée pour le versant de la Brenne subventionnée à 80% avec une reconstitution des méandres supprimés).

▪ Repas des Aînés le samedi 1^{er} Septembre 2018 à la salle du Foyer Rural.

▪ **Note** la vente de Fleurs du 1^{er} mai 2018 par les enfants de la Ch'pale dans la cour de l'école.

▪ **Note** la vente de fleurs en faveur de l'ADMR de Sellières les 27, 28 et 29 avril 2018 sur le territoire du canton de Bletterans.

▪ **Note** que la Cérémonie Commémorative se déroulera le 8 mai à 11h au Monument aux Morts.

▪ **Fixe** le prochain Conseil Municipal au lundi 28 mai 2018 à 20h30.

Questions diverses

▪ **Informe** de vol sur la Commune vendredi dernier : Soyez vigilants !

▪ **Point** sur les odeurs dans la Salle Communale.

▪ **Nombreuses** remarques sur les locations de la Salle Communale (état des lieux, ménage, vaisselle, ...). La vaisselle sera sortie à chaque location en fonction du nombre de convives, vérifiée et remise dans le placard après la location par l'Employé Communal en présence du locataire.

▪ **Note** les nids de poule à boucher.

▪ **Note** le panneau de rue des Rivières à tourner.

▪ **Note** la présence d'une brebis morte sur le bord de la route.

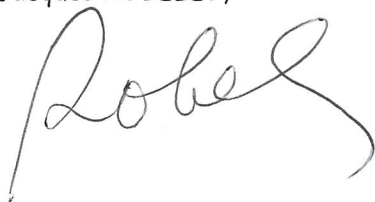
▪ **Note** le fossé à revoir vers chez M. HUTEAU (toujours plein d'eau)

Séance levée à 23h15

FAIT et DÉLIBÉRÉ à CHAPELLE-VOLAND,

Le 23 Avril 2018,

Le Maire,
Jacques ROBELEY,



La Secrétaire de Séance,
Marie-Laure PIOTELAT,

